

GABON

Le cri d'alarme des acteurs économiques après la suspension des réseaux sociaux



OUAKÉ

Un orpailleur de Perma tombe avec une importante cargaison de drogue

SANTÉ, POLITIQUE ET DIPLOMATIE JURIDIQUE

# Le Bénin change de braquet



LE VAUDOU

## Nouveau moteur de l'émergence économique ?



FOOTBALL FÉMININ À LOKOSSA

Mathurin de Chacus et le ministère des Sports sur le terrain pour évaluer le chantier d'excellence



MÉTAMORPHOSE DE COTONOU



Quand l'asphalte change le quotidien des Béninois

RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR NOTRE SITE [HTTPS://PARTNERS-NEWS.COM](https://partners-news.com)

## ACTUALITE

## ÉRADICATION DU PALUDISME

# Le Gouvernement crée l'Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques

Face à la persistance de la malaria, première cause de mortalité chez les couches les plus vulnérables au Bénin, le Conseil des ministres du 18 février 2026 a acté la création d'une structure spécialisée. Ce nouvel instrument, doté d'une autonomie d'action, marque un tournant décisif vers l'élimination totale du vecteur de la maladie.

Le Bénin change de paradigme dans son combat contre le paludisme. Malgré des années de lutte, la maladie demeure endémique, entraînant des « conséquences économiques, sociales et sanitaires graves ». Pour inverser cette tendance, l'exécutif a décidé de sortir de l'approche classique en dotant le pays d'un bras opérationnel inédit : l'Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques.

**Un instrument « souple, autonome et réactif »**

L'ambition affichée par le Gouvernement est de transformer la gestion de cette crise sanitaire en une priorité de premier plan. Pour ce faire, il a été jugé nécessaire de se doter d'un instrument spécialisé, capable de conduire une lutte « coordonnée, innovante et intégrée contre la malaria et les moustiques ». Cette agence ne se contentera pas de distribuer des moustiquaires ; elle aura pour mission de « concevoir, mettre en œuvre, et évaluer des programmes de dé-moustication » à grande échelle.

Le champ d'action de la nouvelle structure est vaste. Elle devra notamment « promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine de la lutte antivectorielle », tout en assurant une sensibilisation accrue des populations sur les traitements préventifs et curatifs. L'agence servira également de pont entre l'État et les collectivités locales pour la gestion des nuisances liées aux moustiques en milieu urbain et rural.



Protection du patrimoine routier et du droit d'auteur

Parallèlement à cette urgence sanitaire, le Conseil a pris d'autres mesures normatives d'importance. Un décret a été adopté pour fixer « les conditions de circulation des véhicules de transport et de préservation du patrimoine routier national », visant à lutter contre la dégradation prématurée des infrastructures routières.

Sur le plan culturel, les statuts du Bureau béninois du Droit d'auteur et des Droits voisins (BUBEDRA) ont été modifiés au niveau de leur article 10. Enfin, dans le cadre du projet touristique de la Route des pêches, le Conseil a prononcé le déclassement d'une portion du domaine public maritime, ouvrant la voie à la poursuite des aménagements balnéaires.

## OUAKÉ

## Un orpailleur de Perma tombe avec une importante cargaison de drogue

*Dans le cadre du renforcement de la sécurité aux frontières, le Commissariat frontalier de Madjatôm a réussi un coup de filet majeur le mardi 17 février 2026. Un individu transportant des produits stupéfiants a été appréhendé lors d'une opération de contrôle ciblée dans l'arrondissement de Tchalinga.*

La vigilance de la police républicaine ne faiblit pas sur les axes stratégiques de la commune de Ouaké. C'est sur le tronçon Kawa-do-Madjatôm que les forces de l'ordre ont porté un coup d'arrêt aux activités illicites d'un suspect de passage dans la zone.

**Une fouille fructueuse**

Alors qu'il circulait à moto de marque Bajaj, l'homme, orpailleur de profession et résidant à Perma,



a été immobilisé par un dispositif de contrôle et de fouille déployé par les agents de police. Son attitude ou la configuration de son chargement a attiré l'attention des fonctionnaires qui ont procédé à une inspection minutieuse de ses effets personnels.

L'examen de son sac a révélé un contenu sans équivoque : huit grosses boules de chanvre indien, soigneusement emballées dans des bandes adhésives jaunes. En plus de ces colis volumineux, les policiers ont découvert un échantil-

lon supplémentaire dissimulé dans une petite sacoche.

Pression maintenue aux frontières Cette interpellation s'inscrit dans la continuité de la lutte permanente menée par les autorités contre les trafics illicites aux frontières. Le suspect ainsi que les produits saisis ont été mis à la disposition des unités compétentes pour les suites de la procédure judiciaire. Cette nouvelle saisie confirme l'efficacité du maillage territorial actuel dans la région

## NATION

SANTÉ, POLITIQUE ET DIPLOMATIE JURIDIQUE

## Le Bénin change de braquet

Le Conseil des ministres du mercredi 18 février 2026, présidé par le Chef de l'État Patrice Talon, a été marqué par des réformes structurelles majeures. De la création d'une agence spécialisée contre le paludisme à la réorganisation du cabinet ministériel suite aux législatives, l'exécutif renforce son efficacité sur plusieurs fronts.

La lutte contre la malaria entre dans une phase opérationnelle inédite au Bénin. Face à une pathologie qui demeure l'une des premières causes de mortalité chez les sujets vulnérables, le gouvernement a acté la naissance de l'Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques. Cet instru-

ment, qualifié de « spécialisé, souple, autonome et réactif », aura pour mission de piloter une stratégie intégrée allant de la détermination à la recherche d'innovations antivectorielles.

## Blindage juridique international

Au-delà de l'urgence sanitaire, le Conseil a mis l'accent sur la sécurisation des intérêts de l'État dans l'arène commerciale mondiale.



Le Bénin s'apprête à ratifier l'Accord instituant la Facilité africaine de Soutien juridique. Cette institution, née des crises de la dette des décennies 80-90, permet aux pays africains de pallier leurs « faiblesses juridiques et techniques » lors de négociations complexes ou de litiges avec des créanciers privés. Cette adhésion stratégique offre au pays un accès privilégié à des conseils d'experts pour protéger ses « droits souverains ».

## Glissement de portefeuilles au Gouvernement

Le paysage ministériel connaît

également des ajustements notables. À la suite de leur élection en tant que députés de la dixième législature, les ministres Eléonore Yayi Ladekan (Enseignement supérieur) et Jean-Michel Abimbola (Tourisme, Culture et Arts) ont exprimé leur choix de siéger au Palais des Gouverneurs.

Prenant acte de cette décision, le Président de la République a réorganisé les intérim : le ministre de la Santé prend les rênes de l'Enseignement supérieur, tandis que le ministre de l'Industrie et du Commerce assure désormais la tutelle du Tourisme et des Arts.

## Cap sur le Resort balnéaire de Avlo

Enfin, le volet développement touristique s'accélère avec le lancement des missions de contrôle technique et d'études d'impact pour le projet de Resort urbain et balnéaire de Avlo, à Grand-Popo. Ce complexe, pensé comme une offre « haut de gamme » orientée vers l'écotourisme, bénéficiera d'un suivi rigoureux pour garantir la « préservation de l'écosystème côtier », confirmant l'ambition du Bénin de devenir une destination phare en Afrique de l'Ouest.

## Compte rendu du Conseil des Ministres du 18 févr. 2026

REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternelle-Justice-Travail  
\*\*\*\*\*  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
\*\*\*\*\*  
N° 04/2026/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

## I- Mesures normatives.

I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de l'Accord instituant la Facilité africaine de Soutien juridique.

Cette entité a été créée au lendemain des crises de la dette survenues au cours des années 1980-1990. Celles-ci ont mis en évidence les faiblesses juridiques et techniques des Etats africains dans la résolution des litiges commerciaux ruineux avec les créanciers privés.

D'une part, elle opère comme une organisation internationale qui fournit des conseils juridiques et une assistance technique aux pays africains dans le cadre de la négociation de transactions commerciales complexes, de litiges avec les créanciers et du renforcement des capacités des gouvernements africains.

D'autre part, elle développe et propose des ressources et publications connexes axées sur le savoir avec pour objectif de promouvoir des accords équitables, bancables et durables qui apportent de la valeur ajoutée tout en protégeant leurs droits souverains.

En y adhérant, le Bénin aura l'opportunité de participer à sa gouvernance, de bénéficier de l'accès préférentiel aux services et aux bases de données de connaissances de l'institution puis de recourir à ses panels spécialisés.

Les ministres chargés de l'Economie et des Finances puis de la Justice veilleront au bon aboutissement de la procédure législative y relative.

## NATION

**I-2. Création de l'Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques.**

En dépit des efforts soutenus, la malaria reste endémique, avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves. Elle constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

C'est pourquoi, le Gouvernement fait de son éradication une priorité de premier plan s'agissant des questions de santé publique. Pour favoriser une plus grande efficacité de son action, notre pays se dote d'un instrument spécialisé, souple, autonome et réactif, chargé de conduire une lutte coordonnée, innovante et intégrée contre la malaria et les moustiques.

Ainsi, la présente agence sera notamment chargée de :

- concevoir, mettre en œuvre, et évaluer des programmes de démoustication ;
- renforcer les actions de prévention et la lutte contre la malaria ;
- réduire l'incidence et la mortalité liées aux maladies transmises par les moustiques ;
- promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine de la lutte antivectorielle ;
- sensibiliser les populations sur les comportements préventifs et les traitements curatifs ;
- appuyer les collectivités locales dans la gestion des nuisances liées aux moustiques ;
- collaborer avec les partenaires, nationaux et internationaux, publics et privés, dans le cadre de sa mission.

Le Conseil en a donc approuvé les statuts et instruit les ministres concernés de veiller à son opérationnalisation diligente.

Ont été par ailleurs adoptés au titre de ces mesures, les décrets portant :

- modification de l'article 10 des statuts du Bureau béninois du Droit d'auteur et des Droits voisins (BUBEDRA) ;
- déclassement d'une portion du domaine public maritime dans le cadre de l'aménagement de la Route des pêches ; ainsi que celui fixant
- les conditions de circulation des véhicules de transport et de préservation du patrimoine routier national en République du Bénin.

**II- Communications.****II-1. Missions de contrôle technique et de réalisation de l'étude d'impact environnemental et social du projet de construction du Resort urbain et balnéaire de AVLO, à Grand-Popo.**

Il s'agit d'un projet destiné à promouvoir une offre balnéaire haut de gamme développée dans une approche résolument orientée vers l'écotourisme.

Afin de garantir la qualité et la durabilité des ouvrages ainsi que la préservation de l'écosystème côtier, il convient, en plus des études architecturales et techniques en cours, de réaliser une étude d'impact environnemental et social, aux fins de garantir la bonne conduite du chantier en conformité avec les normes requises.

**II-2. Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction de bureaux au profit des services de la Direction générale des Impôts.**

La réalisation de ces infrastructures ayant été déjà autorisée par le Conseil des Ministres, le recours à un Bureau de contrôle technique dès la phase d'avant-projet détaillé permettra notamment de s'assurer du respect des conditions de construction et de sécurité des personnes dans les bâtiments recevant du public.

Le cahier des charges du cabinet intègre principalement l'audit préalable de la solidité du bâtiment à achever et les préconisations à prendre avant le démarrage des travaux, dont la sécurité des personnes, le fonctionnement des dispositifs techniques, la vérification des installations électriques avant mise sous tension, l'accessibilité des constructions pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil a marqué son accord en vue de la formalisation diligente du marché avec le cabinet retenu.

**II-3. Organisation des intérim des ministres élus députés.**

Faisant suite à leur élection comme députés au titre de la dixième législature, les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, puis du Tourisme, de la Culture et des Arts, ont exprimé au Chef de l'Etat, leur volonté de siéger à l'Assemblée nationale, en se conformant ainsi aux prescriptions légales.

Le Président de la République en a pris acte et désigné des intérimaires ainsi qu'il suit :

- le ministre de la Santé assurera l'intérim du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- le ministre de l'Industrie et du Commerce sera chargé du portefeuille du Tourisme, de la Culture et des Arts.

**III- Mesures individuelles.**

A la présidence de la République, madame Aimée Justine AZON ABOUDOU est nommée Cheffe de cabinet de la Vice-présidente de la République.



Cotonou, le 18 février 2026,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

## LÉGISLATIVES 2026

# Le Gouvernement Talon s'organise après le départ des ministres-députés

Au lendemain de l'installation de la dixième législature, le paysage gouvernemental béninois connaît ses premiers réajustements. Lors du Conseil des ministres de ce mercredi 18 février 2026, le Chef de l'Etat a acté le départ de deux membres de son équipe pour le Palais des Gouverneurs et désigné des intérimaires pour assurer la continuité de l'action publique.

La configuration du gouvernement a officiellement évolué pour se conformer aux exigences de la nouvelle législature. Éluës députés, deux figures clés de l'exécutif ont fait le choix de rejoindre l'Assemblée nationale. Il s'agit des titulaires des portefeuilles de l'Enseignement supérieur ainsi que du

Tourisme, de la Culture et des Arts.

## Un choix conforme aux prescriptions légales

C'est une étape de clarification politique et institutionnelle. « Faisant suite à leur élection comme députés au titre de la dixième législature », les ministres concernés ont « exprimé au Chef de l'Etat, leur volonté de siéger à l'Assemblée nationale ». Ce retrait volontaire permet à ces derniers de se consacrer pleinement à leur mandat parlementaire tout en se conformant strictement aux textes en vigueur sur le non-cumul des fonctions.

Le Président Patrice Talon a pris acte de ces départs et a immédiatement réorganisé les portefeuilles vacants pour éviter tout ralentissement des dossiers en cours.

## Répartition des intérim et nomination à la Vice-présidence

Le nouvel équilibre gouvernemental s'articule désormais autour de ministres déjà en poste qui voient leurs responsabilités élargies :

Le ministre de la Santé se voit confier la charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce prend quant à lui la tête du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.

Parallèlement à ces réajustements techniques, le Conseil a procédé à une nomination au titre des mesures individuelles. Madame Aimée Justine AZON ABOUDOU intègre la haute administration de l'Etat en tant que Cheffe de cabinet de la Vice-présidente de la République.

Ces décisions, effectives immédiatement, marquent la volonté du pouvoir exécutif de maintenir une stabilité administrative malgré les mouvements induits par le calendrier électoral.

## ACTUALITE

## MODERNISATION ADMINISTRATIVE ET TOURISME DE LUXE

# Le Gouvernement verrouille la qualité des grands chantiers

Le Conseil des Ministres du 18 février 2026 a mis l'accent sur la rigueur technique et environnementale de deux projets majeurs : le Resort balnéaire de Avlo à Grand-Popo et le nouveau siège des services fiscaux. À travers le recrutement de cabinets d'expertise, l'État béninois entend garantir la durabilité des ouvrages et la sécurité des usagers.

L'exécutif béninois ne veut rien laisser au hasard dans la mise en œuvre de son Programme d'Action. Mercredi dernier, deux dossiers stratégiques ont fait l'objet de communications décisives, marquant la volonté de l'État de s'entourer de garanties techniques avant le lancement ou l'achèvement des travaux.

## Avlo : Le luxe au défi de l'écologie

Le projet de construction du Resort urbain et balnéaire de Avlo, situé à Grand-Popo, entre dans une phase cruciale. Cette infrastructure, destinée à promouvoir une « offre balnéaire haut de gamme développée dans une approche résolument orientée vers l'écotourisme », nécessite une vigilance particulière au regard de sa situa-



tion géographique.

Pour assurer la « préservation de l'écosystème côtier » et la « durabilité des ouvrages », le Conseil a autorisé la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES). Cette étude, complémentaire aux travaux architecturaux déjà lancés, est la condition sine qua non pour garantir une cohabitation harmonieuse entre ce complexe de luxe et la biodiversité de la zone littorale de Grand-Popo.

## Sécurité renforcée pour la Direction Générale

## des Impôts

Le second volet des communications concerne le cadre de travail des agents de l'administration fiscale. Le Gouvernement a acté le recrutement d'un Bureau de contrôle technique pour la construction des bureaux de la Direction générale des Impôts (DGI).

L'objectif ici est d'anticiper tout risque structurel. Le cahier des charges confié au cabinet est exhaustif : il comprend l'audit de la « solidité du bâtiment à achever », le fonctionnement des dispo-

sitifs techniques, la « vérification des installations électriques avant mise sous tension » et, point majeur, l'accessibilité des constructions pour les « personnes à mobilité réduite ».

En formalisant ces marchés de contrôle dès la phase d'avant-projet, l'État s'assure que ces bâtiments recevant du public répondent aux normes de sécurité les plus strictes. Ces mesures confirment la nouvelle culture de reddition de comptes et de qualité imposée dans la gestion des grands projets d'infrastructure au Bénin.

## MÉTAMORPHOSE DE COTONOU

# Quand l'asphalte change le quotidien des Béninois

Portée par le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), la capitale économique du Bénin vit une transformation sans précédent. Entre fluidité du trafic et sécurité nocturne, les chantiers de modernisation urbaine redessinent les contours d'une cité compétitive. Plongée au cœur d'une ville qui fait peau neuve à travers le regard de ses habitants.

## Un nouveau visage pour la capitale économique

Le projet « Asphaltage » n'est plus une simple promesse électorale, c'est une réalité palpable sous les pneus des usagers. Avec des centaines de kilomètres de voiries réhabilitées, Cotonou a brisé l'image de la ville poussiéreuse pour celle

d'une métropole en pleine mutation. L'installation systématique de l'éclairage public et l'aménagement de trottoirs modernes ont non seulement embelli les quartiers, mais ont aussi stimulé l'économie de proximité en prolongeant les activités commerciales après le coucher du soleil.

## Paroles de citoyens : Entre fierté et soulagement

Sur le terrain, les avis convergent vers une reconnaissance de l'impact direct sur la qualité de vie.

Moussa, conducteur de taxi-moto (Zémidjan) : « Avant, passer par certains quartiers après la pluie

était un calvaire pour nos motos et nos dos. Aujourd'hui, avec l'asphaltage, on gagne du temps et on dépense moins en pièces de rechange. Cotonou commence enfin à ressembler à une vraie capitale. »

Afiwa, commerçante au marché Dantokpa : « Ce qui me frappe le plus, c'est l'éclairage. Le soir, on se sent en sécurité pour rentrer chez nous. Nos étalages sont mieux mis en valeur et les clients n'ont plus peur de circuler dans les petites rues qui étaient autrefois sombres et boueuses. »

Marc, cadre résident à Akpakpa : « Au-delà de l'esthétique, c'est la valeur immobilière de nos quartiers qui grimpe. L'assainissement associé à ces travaux permet de

limiter les inondations que nous subissons chaque année. C'est un investissement structurant pour l'avenir de nos enfants. »

## Vers une métropole compétitive

Grâce à ces projets d'envergure, Cotonou ne se contente plus de gérer l'urgence ; elle planifie son rayonnement international. Le désengorgement des axes stratégiques facilite désormais le transit des marchandises vers le port, renforçant ainsi l'attractivité économique du pays. La ville affirme son ambition de devenir un hub moderne et compétitif dans la sous-région ouest-africaine.

## ACTUALITE

## PROJET 3PG À PARAKOU

# Quand le Goalball et le numérique brisent les barrières du handicap visuel

Le Centre de promotion sociale des aveugles de Parakou a célébré, ce dimanche 15 février 2026, la fin d'un cycle de formation inédit. Entre performances sportives sur les terrains de goalball et maîtrise de l'outil informatique, le projet 3PG prouve que la déficience visuelle n'est en rien un frein à l'excellence et à l'autonomie.

Neuf mois pour transformer des vies. C'est le pari tenu par le Projet de promotion de la pratique du goalball (3PG). À l'heure du bilan, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 40 jeunes, dont une majorité de filles, ont été propulsés au cœur d'une dynamique d'inclusion par le sport et la technologie. Sous l'impulsion de son coordonnateur, Nassirou Akala Loukmane, l'initiative a réussi à faire de Parakou un pôle majeur du para-sport national.

## Le Goalball : Du terrain local à la scène africaine

Discipline phare pour les per-



sonnes non-voyantes ou mal-voyantes, le goalball requiert une acuité auditive et une force physique exceptionnelles. Le projet a permis de structurer quatre équipes au sein des clubs phares du Nord, les Cavaliers de Nikki et Dynamo de Parakou.

Le succès ne s'est pas fait attendre. Au-delà des médailles récoltées lors des championnats nationaux à Cotonou et Nikki, deux bénéficiaires ont franchi un palier historique en intégrant l'équipe nationale béninoise. Leur participation à la 14e édition de la

Coupe d'Afrique des Nations en Égypte témoigne de la montée en puissance de l'élite handisportive du Bénin.

## L'informatique adaptée : Le clavier comme outil d'émancipation

L'autre pilier de cette réussite est technologique. Parallèlement au sport, 11 apprenants ont suivi un cursus rigoureux en informatique adaptée. L'objectif : rendre l'aveugle autonome dans un monde de plus en plus numérisé.

« Aujourd'hui, ils sont capables de monter un ordinateur, de l'installer et d'effectuer différentes opérations », a précisé Joseph Moussa, directeur de Group Tic pour tous.

Soutenue par l'ambassade de France, cette formation a permis aux bénéficiaires de maîtriser des compétences allant de la maintenance matérielle à la bureautique courante, transformant ainsi leur perception de l'employabilité.

## Vers de nouveaux horizons

Fort de ce succès, le projet 3PG ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. La vision de Nassirou Akala Loukmane est déjà tournée vers l'avenir. L'extension du programme vers d'autres disciplines telles que le cécifoot (football pour aveugles) et le powerlifting est déjà à l'étude. En conjuguant dépassement de soi physique et maîtrise technologique, Parakou trace la voie d'une inclusion réussie, où le handicap devient le moteur d'une résilience exemplaire.

## FOOTBALL FÉMININ À LOKOSSA

# Mathurin de Chacus et le ministère des Sports sur le terrain pour évaluer le chantier d'excellence

Le président de la Fédération Béninoise de Football (FBF) a effectué, ce mercredi 18 février 2026, une descente sur le site de construction du Centre d'Excellence de football des jeunes filles de Lokossa. Accompagné des cadres du ministère des Sports, le patron du football béninois a pu mesurer l'ampleur des progrès de ce projet phare soutenu par l'État et la FIFA.

## Une avancée notable des travaux

L'ambiance était studieuse dans le département du Mono. Cette visite de supervision a permis à la délégation

officielle d'inspecter les différents compartiments de ce futur complexe dédié à la relève du football féminin. Sur place, les engins sont en action et les structures sortent de terre, confirmant la dynamique imprimée au projet ces derniers mois. Après un tour complet du propriétaire, le constat est unanime : les travaux évoluent de façon satisfaisante, répondant aux normes techniques exigées pour une telle infrastructure de haut niveau.

## Une synergie État-FIFA saluée

Fruit d'un co-financement stratégique

entre la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et l'État béninois, ce centre se veut le creuset de la formation des futures stars des Amazones. Face à la presse, Mathurin de Chacus n'a pas caché sa satisfaction quant à l'implication des plus hautes autorités du pays.

Il a notamment tenu à saluer l'engagement du président Patrice Talon et le leadership du ministre des Sports, Benoît Dato, dont la vision permet aujourd'hui de concrétiser cette ambition nationale. Pour le président de la FBF, ce chantier est la preuve que le Bénin s'installe durablement sur la carte du football continental par le biais de la formation à la base.

## Rigueur et respect des délais

Au-delà du satisfecit, l'heure est également à la vigilance. Conscient de l'impatience du monde sportif et des enjeux liés à l'agenda de la FIFA, Mathurin de Chacus a promis de veiller personnellement au respect des délais de livraison.

Le Centre d'Excellence de Lokossa, une fois achevé, devrait offrir un cadre moderne mêlant sport et études, garantissant ainsi un encadrement professionnel aux jeunes filles sélectionnées sur l'ensemble du territoire national.

## DOSSIER

## MARCHÉS DE NUIT AU BÉNIN

# L'économie de l'ombre, le prix de la survie

Dès que les derniers rayons du soleil s'effacent et que les grands centres commerciaux ferment leurs portes, une autre ville s'éveille. De Dantokpa à Calavi en passant par Akpakpa, les trottoirs se muent en étals improvisés. Entre opportunités de survie et défis de santé publique, immersion au cœur de ce commerce nocturne qui dicte désormais le rythme de la métropole.

La poussière de la journée n'est pas encore retombée que déjà, les premières lampes torches et ampoules sur batterie scintillent le long des artères principales. À Cotonou, la fin du service administratif ne signifie pas l'arrêt de la consommation. Bien au contraire, une population invisible de vendeurs prend possession du bitume, créant un maillage commercial qui s'étire jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

## Le relais des "petites mains" du soir

Le profil de ces acteurs est varié. On y croise des mères de famille qui prolongent leur journée pour maximiser leurs gains, mais aussi de jeunes étudiants ou des travailleurs journaliers. Pour beaucoup, le marché de nuit est une nécessité imposée par la vie chère. « Ici, on ne paie pas de place fixe comme au grand marché, et c'est le seul moment où les fonctionnaires qui rentrent tard peuvent s'arrêter pour le dîner », confie une vendeuse de friture à la sauvette.

Ces marchés offrent une flexibilité que les structures formelles ne peuvent plus garantir. Ils comblent le vide laissé par la fermeture à 18h des grandes places marchandes, devenant le garde-manger indispensable des travailleurs de nuit et des retardataires.

## Entre précarité sanitaire et risques sécuritaires



Toutefois, cette effervescence nocturne ne va pas sans poser de sérieuses questions. Sous la lumière blafarde des réverbères, l'hygiène est souvent le parent pauvre de l'activité. Les denrées alimentaires, exposées à la pollution des gaz d'échappement et manipulées sans accès à l'eau courante, présentent des risques sanitaires évidents pour les consommateurs.

La sécurité constitue l'autre zone d'ombre de ce tableau. L'occupation anarchique des trottoirs force les piétons à circuler sur la chaussée, au milieu d'un trafic de motos et de camions parfois mal éclairés. Les policiers en patrouille, bien que présents pour prévenir les vols et agressions, peinent parfois à réguler ce flux humain désordonné qui déborde sur les voies rapides.

## Une ville qui ne dort jamais

Malgré ces obstacles, l'enquête sur la vie de ceux qui travaillent quand la ville dort révèle une résilience impressionnante. Ces marchés ne sont pas seulement des lieux de transaction ; ce sont des espaces de socialisation nocturne où se dessine un nouveau visage de Co-

tonou. Cette économie de l'ombre, bien que non comptabilisée dans les statistiques officielles, est le poumon qui permet à des milliers de foyers de garder la tête hors de l'eau.

Face à l'ampleur du phénomène, le défi pour les autorités municipales reste entier : comment encadrer ce secteur informel sans étouffer la vitalité économique de ces travailleurs de la nuit ?

## Dantokpa, le ventre de Cotonou ne dort jamais

Si les marchés de quartier sont des lieux de dépannage, Dantokpa la nuit est une véritable plateforme logistique. C'est entre 22h et 4h du matin que les camions chargés de vivres (tomates, piments, oignons, tubercules) arrivent des zones rurales ou des pays frontaliers.

## Le ballet des cageots de tomates

Sur les rives, les vendeuses de tomates, appelées les "grossistes du soir", réceptionnent les marchandises à la lumière des projecteurs ou de simples lampes frontales. Ici, le commerce se fait au gros.

Les transactions sont rapides, nerveuses. On s'arrache les meilleurs cageots avant que les revendeuses des marchés de quartier (Akpakpa, Fidjrossè ou Godomey) ne viennent s'approvisionner dès 5h du matin.

« C'est la nuit que tout se joue. Si tu n'es pas là à 2h du matin pour décharger le camion, à l'aube, il ne reste plus que les tomates écrasées. La nuit, c'est le marché des braves », explique Sali, qui gère un stock de produits maraîchers depuis plus de 15 ans.

## Les défis du "marché des berges"

Travailler à Dantokpa la nuit, c'est aussi affronter des conditions extrêmes :

\* L'insalubrité : Avec l'humidité de la lagune et l'absence de ramassage d'ordures la nuit, les vendeuses évoluent souvent dans la boue et les déchets.

\* La manutention : Une armée de porteurs, souvent de jeunes garçons, slalome entre les étals chargés de sacs de 50 kg sous un vacarme de cris et de klaxons.

## DOSSIER

\* Le micro-crédit informel : Tout se paie en espèces. Des sommes importantes circulent de main en main, sous l'œil vigilant de "chefs de zone" qui assurent une forme de sécurité privée à l'intérieur du marché.

### Trois visages de la nuit cotonnoise

1. Maman Chantal, la "Sentinelle" du condiment (Akpakpa) À 52 ans, Chantal commence sa "deuxième journée" quand les bureaux ferment. Installée sur un tabouret de fortune à l'angle d'un carrefour éclairé par un lampadaire vacillant, elle vend des tomates, du piment et des oignons.

« Mes clients sont des pères de famille qui se rappellent au dernier moment qu'il n'y a plus rien pour la sauce à la maison. La nuit, on ne négocie pas trop le prix, on achète pour vite rentrer. » Pour elle, la nuit est plus calme que le tumulte de Dantokpa, mais le risque reste la proximité des voitures qui frôlent son étal de quelques centimètres.

2. Ismaël, l'étudiant aux deux vies (Tokpa) Étudiant en deuxième année de droit, Ismaël vend des accessoires de téléphone et des chargeurs devant l'entrée d'un quartier étudiant. De 19h à minuit, il transforme son sac à dos en boutique lumineuse grâce à des guirlandes LED.

« Le bénéfice que je fais ici paie mes photocopies et mon loyer. Le jour je suis à l'amphi, la nuit je suis au front. C'est fatigant, mais la nuit, la police nous laisse un peu plus tranquilles que le jour où ils font la chasse à l'occupation de l'espace public. »

3. Le Brigadier-chef S., l'œil du carrefour (Patrouille nocturne) En poste près d'un grand axe à l'entrée de Cotonou, ce policier observe ce ballet incessant avec un mélange de tolérance et de vigilance.

« Notre rôle est de veiller à ce que le commerce ne devienne pas un obstacle à la circulation. C'est déli-



cat : si on les chasse, on empêche des familles de manger, mais si on les laisse trop s'étendre, l'accident est inévitable. La nuit, l'alcool et la fatigue des conducteurs sont nos plus grands ennemis. »

### L'impact invisible sur le panier de la ménagère : la nuit, le prix de la survie

Le marché de nuit n'est pas seulement une commodité temporelle ; c'est un régulateur de prix impitoyable. À Dantokpa ou dans les marchés de quartier, les tarifs pratiqués sous les étoiles sont souvent plus volatils que ceux du jour. Ils dépendent directement de l'heure d'arrivée des camions et de la météo.

Une inflation nocturne ? D'un côté, les prix peuvent chuter drastiquement en fin de nuit : les grossistes préfèrent liquider leurs stocks de produits périssables (tomates, piments) à bas prix plutôt que de les voir pourrir sous le soleil du lendemain. C'est l'aubaine pour les foyers les plus modestes qui viennent s'approvisionner à l'aube.

À l'inverse, l'absence de concurrence formelle en milieu de nuit permet parfois aux vendeurs de quartier d'appliquer une "taxe de service" sur les produits de première nécessité, rendant le panier de la ménagère plus onéreux pour celui qui achète par urgence à 23h.

Le rôle du transport Le coût du transport nocturne, souvent plus élevé en raison de la rareté des taxis-motos (Zémidjans) ou de la dangerosité des routes, se répercute systématiquement sur le prix du kilo de maïs ou de gari. « Si je paie plus cher pour amener mon sac à 3h du matin, le client doit aussi participer un peu », justifie une vendeuse de vivres.

Finalement, cette économie de l'ombre agit comme un amortisseur social : elle permet aux plus pauvres d'accéder à des produits déclassés en fin de nuit, tout en garantissant une disponibilité permanente pour ceux qui ont les moyens de payer le prix fort de la commodité nocturne.

### Sécurité et hygiène, les

### angles morts de la nuit

Si l'économie nocturne est un moteur pour Cotonou, elle reste une zone de vulnérabilité majeure pour les femmes qui la font vivre. Pour transformer cette économie de l'ombre en un secteur plus sûr, plusieurs leviers pourraient être activés par les autorités municipales et les comités de gestion des marchés :

\* L'éclairage public ciblé : La sécurisation des zones de décharge-ment à Dantokpa et des principaux carrefours de vente par des lampadaires solaires réduirait drastiquement les risques d'agressions et les accidents de circulation.

\* La gestion des déchets en temps réel : L'instauration d'une rotation nocturne des services de collecte d'ordures éviterait l'accumulation de déchets près des denrées alimentaires (tomates, vivres), garantissant une meilleure hygiène pour le consommateur.

\* Des points d'eau de proximité : L'installation de bornes fontaines accessibles la nuit permettrait aux vendeuses de maintenir une salubrité minimale, essentielle pour la manipulation des produits maraîchers.

\* La présence rassurante des forces de l'ordre : Au-delà des patrouilles mobiles, des postes de veille fixes dans les zones de grande affluence nocturne sécuriseraient les flux financiers importants qui circulent de main en main entre minuit et l'aube.



## ACTUALITE

## LE VAUDOU

## Nouveau moteur de l'émergence économique ?

Loin des clichés folkloriques, l'expert Sylvain Kuassi propose une relecture audacieuse du culte ancestral. Pour lui, la spiritualité vaudou, centrée sur l'éveil du génie individuel et la maîtrise de la nature, constitue un levier de croissance inexploité capable de transformer le citoyen en un véritable acteur de la production nationale.

Le Bénin peut-il fonder sa prospérité sur ses racines endogènes ? C'est la thèse défendue par Sylvain Kuassi lors de l'émission « Au cœur du mystère » sur Esae TV. Alors que le monde bascule dans l'ère de l'intelligence artificielle et de la multipolarité, le vaudou ne serait plus seulement un patrimoine culturel à préserver, mais une véritable « technologie de l'esprit » au service du développement économique.

## L'homme au cœur du système productif

Pour Sylvain Kuassi, le blocage économique actuel vient de la transformation de l'homme en « robot » ou en « esclave » par des systèmes éducatifs et religieux



importés. Le vaudou, à l'inverse, place l'individu au centre. « Le vaudou met l'homme au cœur du développement. Toutes les forces de la nature doivent œuvrer pour le bonheur de l'homme », affirme-t-il. En réveillant la « pensée créatrice », cette spiritualité transformerait la population — actuellement trop dépendante — en une force de producteurs et d'innovateurs.

## Le Fa, une science de la croissance

Le pilier de cette révolution économique repose sur le Fa, que l'invité décrit comme une science de la

certitude et de la stratégie. Contrairement à l'enseignement général « omnibus » qui formate les esprits, l'initiation au Fa permettrait à chaque citoyen de découvrir sa « légende personnelle ».

## Dans cette optique, l'expert préconise une réforme profonde :

La création de centres d'initiative : Transformer les temples en lieux de haute transmission de savoirs techniques et spirituels.

Le tourisme de quête : Dépasser le simple folklore pour attirer des vi-

siteurs du monde entier en quête de sens et de maîtrise des lois naturelles.

La souveraineté citoyenne : Un peuple initié et conscient de ses capacités est un peuple qui ne subit plus, mais qui devient l'artisan de la cité.

## Assainir pour mieux bâtir

Toutefois, ce potentiel reste bridé par ce que Sylvain Kuassi appelle le mercantilisme et le charlatanisme. Il appelle l'État et les décideurs à une organisation rigoureuse du secteur : séparer le sacré du commerce de pacotille et le subtil du grossier. « Il faut balayer la maison vaudou », martèle-t-il, pour que ce culte devienne un joyau exportable et respecté.

En somme, le vaudou ne demande pas à être « adoré » au sens occidental, mais à être compris comme un outil de transcendance de la matière. Si le Bénin parvient à structurer cette force immatérielle, il pourrait bien tenir là son avantage comparatif le plus puissant pour l'avenir.

## CONTENTIEUX COMMERCIAUX

## Le Bénin sollicite l'expertise de la Facilité africaine de Soutien juridique

Réuni en Conseil des Ministres ce mercredi 18 février 2026, le gouvernement a franchi une étape décisive pour la sécurisation des contrats de l'État. En transmettant à l'Assemblée nationale le projet de ratification de l'Accord instituant la Facilité africaine de Soutien juridique, l'exécutif entend doter le pays d'un bouclier d'expertise face aux géants du secteur privé.

La protection des droits souverains dans les arènes commerciales internationales devient une priorité absolue pour le Bénin. Pour pallier les « faiblesses juridiques et techniques des États africains dans la résolution des litiges commerciaux

ruineux avec les créanciers privés », le gouvernement a décidé d'adhérer officiellement à la Facilité africaine de Soutien juridique.

## Un héritage des crises de la dette

Cette institution n'est pas nouvelle sur l'échiquier continental. Elle a été créée au lendemain des crises de la dette des années 1980-1990, une période qui avait mis à nu l'impuissance de nombreux pays face à des transactions complexes. Aujourd'hui, elle opère comme une organisation internationale fournissant « des conseils juridiques et une assistance technique aux

pays africains dans le cadre de la négociation de transactions commerciales complexes ».

L'enjeu pour Cotonou est double. D'une part, il s'agit de bénéficier d'un accompagnement de haut niveau lors de la signature de grands contrats d'investissement. D'autre part, cette adhésion permet de disposer d'outils pour promouvoir des « accords équitables, bancables et durables qui apportent de la valeur ajoutée tout en protégeant leurs droits souverains ».

## Un accès privilégié au savoir juridique

En rejoignant cette entité, le Bénin ne sera plus un simple observateur. Le pays aura l'opportunité de « participer à sa gouvernance » et de jouir d'un « accès préférentiel aux services et aux bases de données de connaissances de l'institution ».

Cette mesure préventive vise à anticiper les conflits juridiques avant qu'ils ne pèsent sur les finances publiques. Les ministres chargés de l'Économie et des Finances, ainsi que de la Justice, sont désormais en première ligne pour faire aboutir cette procédure législative devant le Parlement.

INTER

BOUCLIER ANTI-VIE CHÈRE

L'État burkinabè « casse » les prix face au Carême et au Ramadan

Sous la présidence du Capitaine Ibrahim Traoré, le Conseil des ministres de ce jeudi 19 février 2026 a acté des réformes structurelles majeures. Entre l'inscription des idéaux révolutionnaires dans la Charte de la Transition et une victoire sanitaire historique contre le paludisme, l'exécutif renforce son ancrage socio-politique.

Face à la flambée de la demande en période de pénitence chrétienne et musulmane, le ministre du Commerce, Serge Poda, a lancé ce mercredi 18 février 2026 une vaste opération de vente promotionnelle. À travers la structure Faso Yaar, l'État s'engage à stabiliser les prix des produits de première nécessité sur l'ensemble du territoire national.

Le soulagement est en marche pour les ménages burkinabè. Alors que le pays entre dans une séquence spirituelle intense avec la concomitance du Carême et du Ramadan, le gouvernement passe à l'offensive sur le front des prix. Le coup d'envoi de cette opération spéciale a été donné au siège de Faso Yaar, situé dans la Zone d'activités diverses (ZAD) de Ouagadougou, marquant ainsi une volonté de régulation du marché intérieur.

**Un bouclier contre l'inflation saisonnière**

L'initiative répond à une dynamique économique bien connue : la surchauffe des prix due à l'explosion de la consommation de certains

denrées. Pour le ministre Serge Poda, cette intervention est un impératif de gouvernance sociale.

« Il s'agit d'une période où la demande pour certains produits de grande consommation est très forte et donc il est du rôle du gouvernement à travers le ministère en charge de l'industrie du commerce et de l'artisanat de travailler à ce que ces produits puissent être disponibles et à être accessibles », a-t-il déclaré lors du lancement.

Sucre, huile, jus et prochainement savon : la gamme de produits ciblés couvre l'essentiel des besoins des fidèles pour la rupture du jeûne. Ces articles seront cédés à des tarifs réglementés, bien en deçà des prix parfois pratiqués de manière spéculative sur les marchés ordinaires.

**Un maillage territorial en expansion**

Loin de se limiter à la capitale, cette opération de solidarité nationale vise une couverture globale. Le ministre a annoncé l'ouverture d'une soixantaine de points de vente répartis dans 30 localités du pays. Cette stratégie s'appuie



sur une collaboration étroite entre l'État et la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso.

Bien que provisoire dans sa forme actuelle, cette action préfigure l'installation pérenne de Faso Yaar. « Nous sommes en train de travailler progressivement à couvrir toutes les localités », a rassuré le chef du département du Commerce. En invitant les populations à privilégier ces points de vente officiels, le gouvernement s'engage à maintenir des stocks suffisants pour que la piété ne soit pas entravée par les difficultés matérielles.

| Produits         | Conditionnement     | Prix Faso Yaar (FCFA) | Marché Local (Estimé) | Économie réalisée         |
|------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|
| Sucre (SOSUCO)   | P a q u e t de 1 kg | 800                   | 850 - 950             | Jusqu'à 150 FCFA          |
| Sucre (SOSUCO)   | Carton de 25 kg     | 20 000                | 22 500 - 23 500       | ~ 3 000 FCFA              |
| Huile de Coton   | Bidon de 5 Litres   | 5 250                 | 5 750 - 6 250         | ~ 1 000 FCFA              |
| Huile de Soja    | Bidon de 5 Litres   | 6 500                 | 7 000 - 7 500         | ~ 1 000 FCFA              |
| Savon (SN-CITEC) | Unité / Lot         | Prix réglementé       | Variable              | Protection vs Spéculation |

Produits Conditionnement Prix Faso Yaar (FCFA) Marché Local (Estimé) Économie réalisée

GABON

Le cri d'alarme des acteurs économiques après la suspension des réseaux sociaux

Depuis le jeudi 19 février 2026, l'accès aux principales plateformes numériques est drastiquement restreint sur l'ensemble du territoire gabonais. Si les autorités invoquent la lutte contre la désinformation, cette paralysie numérique frappe de plein fouet les médias en ligne, les jeunes entrepreneurs et le secteur du e-commerce, mettant en péril une économie numérique qui pèse aujourd'hui 5 % du PIB national.

L'ambiance est morose à Libreville. Dans la capitale comme à l'intérieur du pays, les utilisateurs de Facebook, TikTok et WhatsApp font face à des connexions erratiques ou inexistantes. Ce black-out numérique, loin d'être un simple désagrément social, se transforme rapidement en une crise financière

pour des milliers de Gabonais dont le revenu dépend exclusivement de la connectivité.

Une presse en ligne « sous oxygène »

Pour les médias numériques, la coupure est vitale. Sans les réseaux sociaux pour drainer le

trafic vers leurs sites, l'audience s'effondre, et avec elle, les revenus publicitaires. Lionnel Mbeng, rédacteur en chef du média Gabon Média Time, ne cache pas son inquiétude face à cette situation inédite :

« C'est comme si on avait un patient qui dépendait de l'oxygène. Et l'oxygène en question, c'est les réseaux sociaux. Une journée sans Internet, c'est couper brutalement le souffle des médias en ligne. »

SUITE A LA PAGE 11

## INTER

## CONSEIL DES MINISTRES /BURKINA FASO

# Le virage de la « Révolution Progressiste Populaire » se précise

**Sous la présidence du Capitaine Ibrahim Traoré, le Conseil des ministres de ce jeudi 19 février 2026 a acté des réformes structurelles majeures. Entre l'inscription des idéaux révolutionnaires dans la Charte de la Transition et une victoire sanitaire historique contre le paludisme, l'exécutif renforce son ancrage socio-politique.**

Le palais présidentiel de Ouagadougou a abrité ce jeudi l'hebdomadaire Conseil des ministres, marqué par l'examen de dossiers stratégiques visant l'amélioration des conditions de vie des Burkinabè. Sous l'impulsion du Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré, le gouvernement a franchi de nouvelles étapes dans la mise en œuvre de la Révolution Progressiste Populaire (RPP).

## Le paludisme en net recul : une baisse historique

Le volet social a été dominé par une communication orale du Ministre de la Santé, le Dr Robert Lucien Jean-Claude Kargougou, révélant des statistiques encourageantes pour l'année 2025.

Le pays a enregistré une baisse de 32% des cas de paludisme, passant de 10 805 000 en 2024 à 7 329 000 en 2025. Les chiffres sont encore plus marquants concernant la mortalité, avec une chute de 48% des décès (1 900 cas en 2025 contre 3 523 en 2024). Cette performance s'explique notamment



par :

L'impact du leadership national et le renforcement de la gouvernance sanitaire.

La distribution massive de 15 millions de moustiquaires imprégnées (MILDA).

Les efforts d'assainissement du cadre de vie impulsés par le Chef de l'État.

Réformes politiques : La Charte de la Transition mutée

Sur le plan institutionnel, une modi-

fication cruciale de la Charte de la Transition a été adoptée. Ce projet de loi fait suite à l'abrogation, le 9 février dernier, des textes régissant les partis politiques et le statut du chef de file de l'opposition.

« Cette modification de la Charte prend en compte les idéaux de la Révolution Progressiste Populaire, proclamée le 1er avril 2025 par le Président du Faso », a précisé le Ministre de la Justice, Me Edasso Rodrigue Bayala. Le texte intègre désormais dans son préambule

la valorisation des valeurs socio-culturelles nationales, lesquelles priment désormais sur les engagements internationaux s'ils s'avèrent incompatibles.

## Vers des délégations spéciales plus inclusives

Enfin, le Conseil a redéfini le visage de la gouvernance locale. Conséquence directe du nouveau Code général des collectivités territoriales, un décret porte désormais création de « délégations spéciales » conçues comme de véritables assemblées locales.

Les innovations sont de taille : les chefs de circonscriptions administratives ainsi que les autorités coutumières et religieuses se retirent de ces instances. Ils cèdent la place à une représentation accrue des forces vives de la nation, incluant les agriculteurs, les éleveurs, les artisans, les commerçants, ainsi que les personnes en situation de handicap. Une mutation qui vise, selon le Ministre d'État Émile Zerbo, à territorialiser davantage l'action publique.

### SUITE DE LA PAGE 10

## Le désarroi des « entrepreneurs du clic »

Au-delà de l'information, c'est tout un écosystème de PME et de commerces de proximité qui se retrouve à l'arrêt. Pour Joséphine Bouanga, qui utilise ces plateformes pour vendre du poisson et des vêtements, l'enjeu est avant tout alimentaire : « Je vis des réseaux sociaux par rapport à ma vente en ligne. Quand on va couper les réseaux sociaux, je nourris ma famille comment? Mais c'est quoi cette histoire là ? »

Même constat pour Jacques Ndoudi, dont la petite entreprise

d'infographie utilise WhatsApp comme principal canal de prospection et de relation client. Pour lui, la restriction est un frein direct à l'émancipation économique de la jeunesse : « Quand on restreint les réseaux, ça ralentit le business. Aujourd'hui, si on nous interdit l'accès à WhatsApp, ce sera vraiment compliqué pour les jeunes entrepreneurs que nous sommes. »

## Un arbitrage complexe entre sécurité et économie

La Haute Autorité de la Communication (HAC) justifie cette mesure par la nécessité de freiner la propagation de fake news, le cyberharcèlement et la protection des données personnelles. Toutefois,

le coût financier est massif : l'économie numérique représente plus de 250 milliards de Francs CFA par an au Gabon.

Conscient de la grogne qui monte, le ministre de la Communication, Germain Biahodjow, a tenté de rassurer les opérateurs :

« Préoccupés par l'impact économique que cette décision peut entraîner sur les flux des échanges commerciaux en ligne, le gouvernement s'emploie à y remédier dans les meilleurs délais. »

## Une dérive démocratique ?

Pourtant, pour les défenseurs des droits civiques, l'argument sécuritaire ne justifie pas une telle mesure. Anges-Kévin Nzigou, pré-

sident du Front Démocratique Socialiste, dénonce une décision disproportionnée dans un contexte social déjà fragilisé par des délestages électriques :

« Je considère que la décision de la HAC constitue une mesure grave. Elle est disproportionnée et profondément préoccupante pour l'état de notre démocratie. [...] Ce n'est pas en réduisant les espaces d'expression que l'on appelle une nation. »

Alors que l'Union des journalistes de la presse libre africaine (UJPLA) exprime ses profonds regrets, le pays reste suspendu à la décision du gouvernement de rétablir, ou non, les flux numériques indispensables à la croissance du pays.

## ANNONCE

# VIENT DE PARAÎTRE

## Sylvain Valentin KUASSI

**46,42€**

Sylvain Valentin KUASSI

**LES RUNES. PAROLES OU  
VERBES DU DIEU ODIN**

Matériel protégé par le droit d'auteur

de divination et magiques, les runes sont de la puissance et de la présence divine. Les runes créatrices d'Odin. Il faut noter que les runes ne se dévoilent pas à ceux qui n'ont pas la volonté de le faire. C'est un Grand œuvre. Les connaissances des runes sont une initiation qui peut seulement se faire dans le temple intérieur, c'est-à-dire le cœur.

Le livre sur l'origine des runes est révélée par les textes sacrés de l'Europe du Nord. Les runes est largement diffusée par ce livre révèle uniquement la tradition qui est sa seule voie spirituelle et

est analyste en spécialiste de la runes et parallèle. Il est l'ONG "La Phe" et nombreux ouvrages



## LES RUNES, PAROLES OU VERBES DU DIEU ODIN

DISPONIBLES SUR :

<https://www.amazon.fr/dp/B0G6THDLQY>

CONTACT :

**+229 01 66 73 61 09**